

CONTRACT ADDENDUM

ADDENDA AU CONTRAT

Greenhouse Superstructure Repairs and Maintenance Services

Réparations et services d'entretien des structures des serres

RFP file no. NG221

No. de dossier de l'appel d'offres: NG221

May 21, 2013

Le 21 mai 2013

ADDENDUM No. 1

ADDENDA no. 1

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appel d'offres et des documents relatifs au contrat :

AMENDMENT

MODIFICATION

Section 3.0, item 1: The evaluation criteria table in the Terms of Reference of the French version only is replaced with the following.

Section 3.0, point 1 : Le tableau *Critères d'évaluation* dans la version française seulement du cadre de référence est remplacé par celui-ci :

CRITÈRES D'ÉVALUATION
Excellent : dépasse les exigences (de 90 à 100 % de la cote possible).
Très bien : répond pleinement aux exigences (de 80 à 90 % de la cote possible).
Bien : répond pleinement à la plupart des exigences (de 70 à 80 % de la cote possible).
Passable : répond aux exigences minimales (de 60 à 70 % de la cote possible).
Ne répond pas à certaines de nos exigences minimales (de 40 à 60 % de la cote possible).
Ne répond pas à nos exigences minimales (de 20 à 40 % de la cote possible).
Complètement inacceptable ou non pertinent (de 0 à 20 % de la cote possible).



Nicole Galipeau

Senior Contract Officer | Agent principal aux contrats
Procurement Services | Services de l'approvisionnement